GIDAF Guide d'utilisation Légionelles



GIDAF Gestion informatisée des données d'autosurveillance fréquente

Vous devez déclarer en ligne les résultats d'analyses légionelles de vos tours aéroréfrigérantes ?

Grâce à GIDAF, le portail mis à disposition par le Ministère du Développement Durable :

- vous déclarez les données relatives aux contrôles des rejets exigibles de la réglementation pour la DREAL ou la DD(CS)PP,
- ✓ vous détectez immédiatement les écarts par rapport aux valeurs limites d'émission réglementaires et aux fréquences de transmission,
- ✓ vous réalisez une exploitation des données déclarées.

GID/	AF	_Etablissement TEST (F	PRD-INDUSTRIEL) LOIRE-BRETAGNE (04) AUVERGNE (83) _UT Test (S56	5.40) Déconnexion
de chandop, de dochoppement daulie et de linespie	L ETABLISSEMENTS DÉCLARATIONS RESTITUTIONS ?			DE L'EAU
Accueil				
	GESTION INFORM	IATISÉE DES D ONNÉES D' A UTOSURVI	EILLANCE F RÉQUENTE.	
Bienvenue dans l'appli	ication GIDAF destinée à recueillir les résultats des analyses ré	éalisées sur les rejets des établissements industriels soumis à autosurveillance		
Bienvenu(e) Etablis	sement TEST.			
Vous êtes connecté(e)	en tant que profil PRD-INDUSTRIEL.			
Vous êtes rattaché(e) Vous êtes rattaché(e)	au bassin 04 : LOIRE-BRETAGNE. à la région 83 : AUVERGNE.			
Vous êtes rattaché(e)	au service : _UT Test.			
Déclarations non transn	nises			
	Date de la déclaration	Type déclaration	Etat déclaration	Action
Afficher Tableau				
Déclarations effectuées	au cours des 30 derniers jours			
	Date de transmission de la déclaration	Type déclaration	Etat déclaration	
Afficher Tableau				
Les menus suivants so	nt a votre disposition :			
 Etablissemen Déclarations 	ts : fonctionnalités permettant de définir les correspondants er : permet de déclarer les reiets ou de consulter les déclarations	n charge de l'autosurveillance et de consulter les données réglementaires de l'établissem s de l'établissement.	ient.	
 Restitutions : 	fonctionnalités permettant une exploitation des données.			
Besoin d'aide : consult	ter l'aide en ligne ou contacter l'inspection ou l'agence à l'aide	de la fiche établissement, onglet "correspondance".		
		Support BRGM		
		11. 1001		

Quels sont les résultats d'analyses à saisir dans GIDAF ?

Autosurveillance : déclaration saisie par l'industriel ou son prestataire. (Seul l'industriel peut valider la déclaration.)

- Contrôle inopiné : déclaration saisie par un laboratoire mandaté pour effectuer les contrôles, saisir les résultats et les valider dans GIDAF.

1 – Connexion à GIDAF

Adresse Internet : https://gidaf.developpement-durable.gouv.fr/gidaf

Page d'identification



Chaque exploitant se voit attribuer 2 identifiants/mots de passe :

- L'«identifiant-EXPLOITANT» qui permet de saisir, enregistrer et valider les données.

→ L'«identifiant-PRESTATAIRE» qui permet de saisir et d'enregistrer les données. C'est l'industriel qui met à disposition de son prestataire l'identifiant/mot de passe-PRESTATAIRE afin qu'il saisisse et enregistre la déclaration (autosurveillance). La validation doit être faite par l'exploitant avec l'«identifiant-EXPLOITANT».

Un 3ème profil « lecteur » est également disponible. Il permet de donner accès à un tiers, pour consultation. Se renseigner auprès de l'Inspection.

Les déclarations : profils et droits associés



1.1 - Première connexion : saisie des informations administratives obligatoires

Lors de la première connexion, il vous sera demandé les renseignements suivants :

- Numéro SIRET de l'établissement
- Code NAF (activité principale de l'établissement)
- Adresse électronique du référent dans l'établissement

permettre la saisie des déc	Jarations.
Numéro SIRET :	*
Code NAF :	*
Adresse mél du référent :	*
(*) La saisie de cette don	née est obligatoire

1.2 - Connexion en routine à GIDAF

La ba	arre de men	u propose 4 ong	plets
		/	
Cherry - Egypter - Processor References on Freedom	GIDA	F	
Mexature de l'Écologie, de Développement dauble et de l'Énergie	ACCUEIL	ETABLISSEMENTS	DÉCLARATIONS RESTITUTIONS ?
Accueil			
			/
			GESTION INFORMATISÉE

Bienvenue dans l'application GIDAF destinée à recueillir les résultats des analyses réalisées sur les rejets des

```
Bienvenu(e) _Etablissement TEST.
Vous êtes connecté(e) en tant que profil PRD-INDUSTRIEL.
Vous êtes rattaché(e) au bassin 04 : LOIRE-BRETAGNE.
Vous êtes rattaché(e) à la région 83 : AUVERGNE.
Vous êtes rattaché(e) au service : _UT Test.
```

Établissements

fonctionnalités permettant de définir les correspondants en charge de l'autosurveillance et de consulter les données réglementaires de l'établissement.

Déclarations

permet de déclarer les rejets ou de consulter les déclarations de l'établissement.

Restitutions

fonctionnalités permettant une exploitation des données saisies (restitution périodique, bilan).

- Aide

pour avoir accès à l'aide en ligne.

2 – Le cadre réglementaire

Le «cadre de surveillance», saisi par l'administration, contient les données réglementaires issues de l'arrêté préfectoral de l'établissement et relatives à l'autosurveillance des tours aéroréfrigérantes. Vous y accédez en cliquant sur :

- Etablissement \rightarrow Fiche établissement \rightarrow Structure de surveillance - Légionelles.

3 – Faire sa déclaration

Situation Identité (Correspondance	Cadre de Surveillance	Structure de Surveillance - Eaux de surface	Structure de Surveillance - Eaux sout.	Structure de Surveillance - Légionelles
Sélectionnez un cadi Structure de surve	re de surveillance illance	: 14604 - A	.P 01/01/2014 ▼ Données du	Cadre en vigueur - 01/06/2014 . paramètre suivi —	
TAR 1 Legionella TAR 2 Legionella	-		Find) Coto Gande Ananáre Coto :		Chaque paramètre est cliquable ce qui permet de visualiser les données réglementaires associées.
			Ordre d'affici	hage : 1 🔽	
			Fréquence de	es analyses : Mensuelle	
			riequence a	e transmission . Mensuelle	M



Avant de saisir toute nouvelle déclaration, merci d'alerter l'inspection des installations classées en cas d'anomalie constatée afin que les corrections du cadre de surveillance soient effectuées, le cas échéant.



N.B. Une fois validée, la déclaration ne peut plus être modifiée. Dans l'hypothèse où des éléments doivent être modifiés, l'industriel fait une demande d'invalidation auprès de l'inspection.

Initialisation



3.1 – Initialisation d'une déclaration d'autosurveillance légionelles en ligne

On accède au module de déclaration par le menu général «Déclaration/Initialiser» :

Linge - Legiter - Transau Revenues Transau Materia	GIDA	F			
de Moslogie, du Développement durable	ACCUEIL	ETABLISSEMENTS	DÉCLARATIONS	RESTITUTIONS	?
et de l'Énergie			RECHERCHER		
Accueil			INITIALISER		
			IMPORTER		

L'utilisateur est invité à choisir la période sur laquelle il souhaite faire sa déclaration, et la catégorie de la déclaration (autosurveillance légionelles, ...).

Pour la catégorie de la déclaration « légionelles », seule la saisie en ligne **1** est possible.

Les différents modes de déclaration sur GIDAF

Number Name In Market Addition ACCUEIL ETABLISSEMENTS DÉCLARATIONS EXPORT RESTITUTIONS ADMINISTRATION Accueil > Initialiser une déclaration INITIALISER INITIALISER Importer INITIALISER INITIALISER
Accueil > Initialiser une déclaration INITIALISER INITIAL IMPORTER
Etablissement
Etablissement
- Labisenent
Code Inspection : 0056.02286
Numéro agence :
Rechercher
C Déclaration
Raison sociale : _Etablissement TEST
Nom usuel : _Etablissement TEST
Commune : 63000-CLERMONT-FERRAND
Catégorie : Autosurveillance légionelles
Mois de déclaration : Mai
Année de déclaration : 2014
Déclarer en ligne Déclarer sous Excel Déclarer EDILABO

3.2 – Déclaration d'autosurveillance légionelles en ligne

Dans le cadre d'une déclaration en ligne, chaque paramètre est saisi dans le formulaire en ligne. Il y a autant d'onglets avec un formulaire que de points de surveillance (circuit d'eau possédant un point de prélèvement). *N.B : A partir de 4 points de surveillance, la saisie est effectuée par un menu déroulant et non plus par des onglets.*

Dans l'exemple ci-dessous, il y a plus de 4 points de surveillance : la case permettant d'accéder au formulaire du point de prélèvement des eaux du circuit surveillé (ou de la tour aéroréfrigérante) se nomme «TAR 1».

Synthèse établissement Raison sociale : Adresse : Commune : 63000-CLERMONT-FERRAND	 − Synthèse déclaration – ● Période : ● Type : ● Etat :
Code Inspection / Numéro Agence :0056.02286 /	• Date de trans • Utilisateur :
Saisie en ligne d'une déclaration de surveillance légionelle	Si choix du résultat > 10³ ou 10⁵, alors obligation de saisir le dénombrement légionelles dans la case qui s'affiche à
Liste des points de surveillance : TAR 1	côté
Récapitulatif des 6 Voir tout Phistorique Mois de dé 02 décembre 2015 décembre 2015 decembre 2015 décembre 2015 décembre 2015 décembre 2015 decembre 2015 décembre 2015 décembre 2015 décembre 2015 decembre 2015 décembre 2015 decembre 2015 décembre 2015 décembre 2015 decembre 2015 decembr	À Résultat Commentaire 1043 Ones 01 1043
décembre 2015 janvier 2016 février 2016 Nouvelle déclaratio	10 ⁻³
Etat du circuit :*	Saisir les dates de début du prélèvement et d'analyse Choisir la norme d'analyse utilisée dans la liste déroulante.
Commentaire (255 car. max) : Choisir le résultat d'analyse dans la liste déroulante	Comment déclarer la flore ? si le résultat d'analyse est « Présence de flore interférente, legionella pneumophila non détectée » ou « Présence de flore interférente portant le seuil de guantification des
Si les résultats sont supérieurs à 10 ⁵ en Legionella pneumophila, à la transmission de déclaration, le message ci- contre apparaîtra automatiquement : Conformément aux dispositions réglementaires vous êtes tenu d'informer l'inspection des installations classées des actions curatives et correctives mises en oeuvre ou prévues et de leurs dates de réalisation. Souhaitez-vous	 legionella pneumophila à X UFC/L » avec X inférieur à 1 000 UFC/L, l'analyse est considérée comme conforme et n'implique pas d'action réglementaire. Toutefois, cette indication est utile à l'exploitant sur le développement de flore dans son installation. Nous invitons les exploitants à déclarer le résultat : "Inférieur à 10^3"
Oui Non	Si le résultat est « ininterprétable – Présence d'une flore interférente empêchant la détection des Legionella » ou « Présence de flore interférente portant le seuil de quantification des legionella pneumophila à X UFC/L » avec
L'inspection vous invite à utiliser l'application GIDAF pour l'informer du dépassement, en cliquant sur oui, et en précisant dans le champ prévu à cet effet les actions curatives et correctives mises en œuvre, Conformément aux dispositions des arrêtés ministériels du 14/12/2013 en vigueur pour la rubrique 2921, vous devez transmettre par courrier à l'inspection les documents demandés, notamment un rapport global sur l'incident dans un délai de 2 mois.	doit être considéré comme « un dénombrement des Legionella pneumophila rendu impossible par la présence d'une flore interférente ». L'exploitant doit mettre en place les mesures prévues dans la procédure « Présence de flore interférente rendant impossible un dénombrement des Legionella pneumophila », et notamment engager une nouvelle analyse. Nous invitons les exploitants à déclarer le résultat : "Présence de flore interférente"

Validation

3.3 – Enregistrement et validation

Lors de l'enregistrement de la déclaration, un contrôle de complétude (champs obligatoires de la déclaration marqué d'un *) est effectué automatiquement.

La validation de la déclaration n'est possible que si les manques ont été corrigés. Des commentaires peuvent être ajoutés, sans caractère obligatoire, dans le tableau de données et/ou dans l'onglet général afin notamment de donner toute explication sur des mesures préventives et/ou curatives réalisées ou à venir lors de résultat d'analyse légionelle supérieur à 1000 UFC/I ou présence de flore interférente.

Cliquer sur «Valider» pour transmettre la déclaration à l'inspection des installations classées

L'état de la déclaration passe de «enregistrée» à «validée».

GIDAF								_Etablissement TEST_testMPnov2014 (PRD-INDUSTRIEL) LOIRE-BRETAGNE (04) AUVERGNE (83) CIRC-01 (CIR/	2) Déconnexic
ACCUEIL ETABLIS	SEMENTS DÉCLARATI	IONS RESTITUTIONS	2						AGENCE DE L'EA
- Synthèse établissement							(S)	- Synthèse déclaration	
Raison sociale :	Etablissement T	EST_testMPnov2014						• Période : janvier 2016	
Adresse : Commune :	63000-CLERM	ONT-FERRAND						Type : Autosurveillance légionelles Etat : Validé	
 Code Inspection / Numéro 	Agence :0056.02286 /							Date de transmission :06 janvier 2016 Utiliesteur :	
-Saisie en ligne d'une déclaration d	le surveillance légionell								
Général Doints de surveillence									
Points de surveillance									
Liste des points de surveillance :	TAR 1								
- Dissoliuistit der 6 Alamenia orbe	Mante								
Recapitulatir des siements prec	edents								
Voir tout Phistorique	Date prélévement	Data analysa	Statut	Data da transmission	Récultat	Commentaire			
octobre 2015	25 octobre 2015	29 octobre 2015	Valide	24 novembre 2015	< 10/3	Commentaire			
novembre 2015			Valide	18 novembre 2015		tar à l'arrêt			Ê.
02 décembre 2015	02 décembre 2015	04 décembre 2015	Valide	08 décembre 2015	< 10'3				=
décembre 2015	22 décembre 2015	22 décembre 2015	Valide	28 décembre 2015	1001				-
décembre 2015	21 décembre 2015	22 décembre 2015	Validé	28 décembre 2015	< 10'3				
décembre 2015	21 décembre 2015	24 décembre 2015	Enregistre	déclaration non transmise					
			•		III				
Nouvelle déclaration									
Etat du circuit :*	Circuit en fonction sur tou	ute ou partie de la période	Circuit à l'arrêt sur le r	nois entier 김					
Date de prélèvement : • 04/	01/2016	Format de date à respect	ter: JJ/MM/AAAA						
Date du début d'analyse :* 06	01/2016	Format de date à respect	ter : JJ/MM/AAAA						
Norme utilisée : *		4							
Resultat : •	10/3	٩							
Commentaire (255 car. max) :									
					Enreole	strer Demander Finalitätion Annuler Supprimer			
						· ·	1		



4 – L'exploitation des données : la restitution

4.1 – Le pré-bilan annuel

Vous pouvez dans l'application GIDAF éditer un pré-bilan annuel :

Ce document, sous forme de tableur, reprendra pour l'année choisie, l'ensemble des résultats transmis. L'exploitant devra compléter le document avec les commentaires sollicités. Le bilan ainsi complété devra alors être transmis au préfet.

Le module du pré-bilan annuel est accessible par le menu général au seul profil Exploitant :

«Restitutions\Légionelles\Pré-bilan annuel»



L'utilisateur est invité à choisir l'année pour laquelle il souhaite faire son bilan annuel :

_Etablissement TEST_testMPnov:	014 (PRD-INDUSTRIEL) LO
DNS ?	
Cet écran permet	de paramétrer l'édition d'
Raison sociale : _Etablissement TEST_testMPnov2014	
Commune : 63000-CLERMONT-FERRAND Année du pré-bilan annuel : 2015	Choix de l'année o pré-bilan annue

GIDAF génère alors le pré-bilan annuel sous format excel. Une fenêtre apparaît et permet soit d'ouvrir ce fichier excel, soit de l'enregistrer :

Ouverture de 0056_0	2286_2015_PRE-BILAN_LEGIO.xls								
Vous avez choisi d	Vous avez choisi d'ouvrir :								
🖄 0056_02286_2015_PRE-BILAN_LEGIO.xls									
qui est un fic à partir de : }	qui est un fichier de type : Feuille de calcul Microsoft Excel à partir de : https://gidaf.developpement-durable.gouv.fr								
Que doit faire Fire	Que doit faire Firefox avec ce fichier ?								
Ouvrir ave	Ouvrir avec Microsoft Office Excel (défaut) ▼								
Enregistrer	Enregistrer le fichier								
<u>I</u> oujours effectuer cette action pour ce type de fichier.									
	OK Annuler								

Le pré-bilan annuel est décomposé en trois parties :

✓ un onglet présentant les éléments principaux de votre installation :

	H40 ▼ (<i>f</i> *			
	A	В	С	D
1				
2				
3		Bilan annuel légionelles :		
4	Le bilan annue	l est à transmettre par courrier ou par courriel à l'inspection des installations classées (il n'est pas transmissible directement via l'a	application (GIDAF <mark>)</mark> .
5	Bilan: (texte libre à renseigner par l'exploitant)			
6				
27				
28	Année :	2015		
29	Etablissement :	_Etablissement TEST_testMPnov2014		
30	Code inspection :	0056.02286		
31	Nombre de circuits :	5		
32	Puissance de refroidissement des installations (kW) :			
02	Classement de l'installation	Renseignements sur l	installat	ion :
	au titre de la rubrique	- puissance,		
33	2921 :	enregistrement – classement de l'instal	lation	
34		(à vérifier et corriger si	nécess	aire)
35		(a venner et coniger si	1000330	inc)
36				
37		Onglets du		
38	N Dashing and Ohn and	pré-bilan annuel		
Pre	Etablissement / Blan analyses régleme		Ш	

 un onglet contenant un tableau récapitulatif de toutes vos analyses classées par date de prélèvement et par équipement suivi :

A	В	С	D	E	F	G	Н	
I/ Bilan des analyses de la d	concentrati	ion en légio	onelles dan	is l'eau				
· · · · ·								
Dates de prélèvements	TAR 1	TAR 2	TAR 3	TAR 4	TAR 5			
01/01/2015	FI	< 10^3	< 10^3	< 10^3	10000			
04/02/2015		< 10^3	A l'arrêt		< 10^3			
12/02/2015	1500000		A l'arrêt	< 10^3				
25/03/2015	< 10^3		< 10^3	< 10^3	A l'arrêt			
29/03/2015					A l'arrêt			
21/04/2015					1000001			
29/04/2015	< 10^3							
05/05/2015	< 10^3	< 10^3	< 10^3)		Tab		it. Jatif
01/06/2015	1500	< 10^3	< 10^3			Tab	leau recap	Jilulalli
07/2015	A l'arrêt	A l'arrêt	A l'arrêt	rêt.		de to	outes les a	inalyses
18/08/2015			< 10^3	1.3		légio	nelles rens	seignée
15/09/2015	< 10^3	< 10^3	< 10^3	0.36			sur GIDA	(F
10/2015	A l'arrêt	A l'arrêt	A l'arrêt	- 合作	1001			
11/2015	< 10^3	< 10^3	< 10^3	< 10^3	< 10^3			
22/12/2015	1001	FI						
Nombre d'analyses avec une								
concentration comprise entre	2	0	0	1	2			
10^3 UFC/L inclus et 10^5 UFC/L exclus								
Nombre d'analyses avec une								
concentration supérieure ou égale à	1	0	0	0	1			
10^5 UFC/L								
Nombre d'analyses avec la présence de								
flore interférente rendant impossible le	1	1	0	0	0			
dénombrement								
NB : FI signifie "présence de flore interfé	rente rendant ir	npossible le dér	ombrement"					
NB : "A l'arrêt" signifie que le circuit con	sidéré était à l'a	rrêt sur le mois	entier ou a fonc	tionné en mode	sec ou adiabati	que sur le mo	is entier	
NB : La présence des mentions "Absence	", "Seuil d'alerte	e" ou "Seuil d'al	erte aggravée" s	ignifie que l'exp	loitant à utilisé ι	une autre mé	thode que la	
NF T 90-431. Ces mesures ne valent pas	mesures réglem	entaires sauf si	la méthode a ét	é reconnue par	le ministère en o	harge des ins	stallations	
classées. Dans ce cas, merci de préciser c	i-dessous cette	autre méthode.				-		

✓ Un onglet pour chaque point de surveillance « legionella pneumophila », contenant un tableau récapitulatif de toutes vos analyses renseignées sur GIDAF classées par date de prélèvement et des zones de commentaires où sont attendues les autres informations requises dans les arrêtés ministériels du 14 décembre 2013 relatifs aux installations classées au titre de la rubrique 2921 :



Les cases de ces tableaux sont renseignées de la manière suivante :

- "< 10^3" signifie que pour la date donnée, pour le point de surveillance donné, l'exploitant a renseigné que son résultat d'analyse selon la norme NF T 90-431 est inférieur à 1 000 UFC/L.</p>
- un nombre surligné en orange signifie que l'exploitant a eu une analyse avec une concentration comprise entre 10³ UFC/L et 10⁵ UFC/L selon la norme NF T 90-431
- un nombre surligné en rouge signifie que l'exploitant a eu une analyse avec une concentration supérieure ou égale à 10⁵ UFC/L selon la norme NF T 90-431
- « FI » surligné en orange signifie que l'exploitant a eu une analyse avec présence de flore interférente rendant impossible le dénombrement
- une case grisé avec marqué "A l'arrêt" signifie que le circuit considéré était à l'arrêt sur le mois entier ou a fonctionné en mode sec ou adiabatique sur le mois associé à la date de prélèvement
- une case grisé vide signifie que l'exploitant a renseigné un commentaire pour cette déclaration mais n'a pas renseigné de résultat d'analyse
- une case vide et blanche signifie que pour une même période de déclaration l'exploitant a réalisé les prélèvements à des dates différentes. Pour la date de prélèvement et le point de surveillance avec la case blanche, il n'a pas fait de prélèvement, mais il a renseigné un résultat à une autre date.

Le pré-bilan annuel fourni par l'application GIDAF est entièrement modifiable et les informations peuvent être exportées vers un autre fichier au format texte. **Une fois le bilan finalisé, ce bilan devra être transmis à l'inspection des installations classées par courrier ou par courriel.**

4.2 – Restitution périodique

Vous pouvez éditer un récapitulatif de l'ensemble des analyses renseignées sous GIDAF pour une période donnée :

 Ce document, sous forme de tableur, reprendra pour la période choisie, l'ensemble des résultats d'analyse transmis via GIDAF.

La restitution périodique est accessible par le menu général :

«Restitutions\Légionelles\Restitution Périodique»



L'utilisateur est invité à choisir la période pour laquelle il souhaite faire sa restitution :



La restitution périodique initialise un tableur comprenant l'ensemble des résultats d'analyse transmis via GIDAF. Les cases sont remplis de la même manière que dans le pré-bilan annuel (cf. « Récapitulatifs des analyses » en page précédente).

Pour en savoir plus

Le site de GIDAF : www.gidaf.developpement-durable.gouv.fr

Le site du MEEM : www.developpement-durable.gouv.fr

Le site des Installations Classées : www.installationsclassees.developpement...